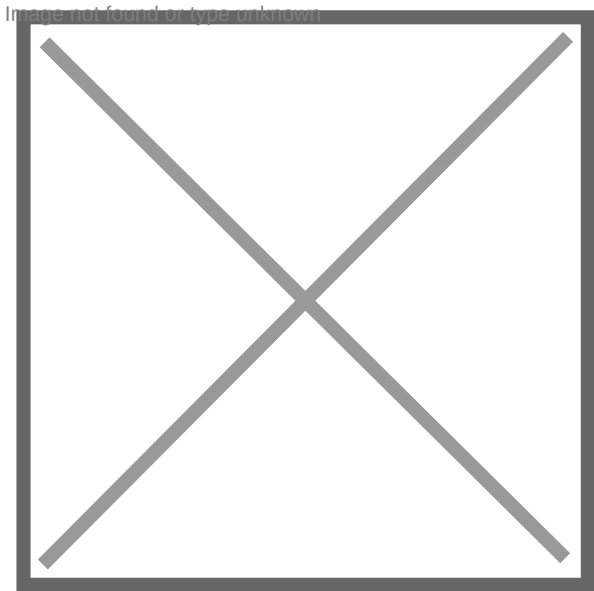




Refus d'agrement d'ass mat

Par **claudie3500**, le **21/08/2009** à **17:05**

Bonjour,

voila je viens de passer devant la puéricultrice pour un agrement d'asss mat

la visite a durer 2h15deux jour apres la visite j'ai recue une lettre recommande avec ac pour m'informer du refus de l'agrement pour cause :

projet pas reelement pensee du point de vue de l'interet de l'enfant .reponses aux mises en situations sont inadaptees et vous ne semblez pas vous remettre en cause .dimansion professionnelle de cette activite n'est pas prix en compte .

j'ai trois enfants 11 8 et 4 ans.

je souihaite faire un recours administratif avez vous des models de lettre?

merci a vous